

MALI

Reconstruction de mausolées à Tombouctou après la crise de 2012 : le rôle des communautés

1. Introduction

Le Mali a vécu récemment une crise multidimensionnelle. Cette crise a été particulièrement ressentie dans les régions du nord du pays lors de son occupation par des groupes armés d'avril 2012 à février 2013. Tombouctou, cité millénaire du nord du Mali, ville historique et riche de sa culture, la perle du désert, a vu son patrimoine culturel matériel et immatériel soumis à de graves menaces et dégradation pendant cette période.

L'un des objectifs recherché par les occupants était la négation de leur identité culturelle. Ainsi plusieurs interdictions furent imposées aux populations : l'interdiction de célébrations religieuses (telle que le Maouloud, naissance du Prophète Mahomet : une des plus grandes fêtes religieuses à Tombouctou), l'interdiction de pratiques traditionnelles comme le crépissage annuel des mosquées de la ville, l'interdiction aux jeunes de pratiquer le football, d'écouter la musique etc. Les habitants de Tombouctou ont résisté en refusant de collaborer avec les occupants. N'ayant pu obtenir la soumission des populations locales, les occupants par dépit et/ou par vengeance, s'en prirent délibérément aux symboles les plus visibles de leur culture.

Parmi les graves atteintes au patrimoine culturel de Tombouctou, quatorze mausolées ont été détruits et la pratique traditionnelle du crépissage annuel des mosquées fut interdite, plus de 4200 manuscrits anciens furent brûlés et le monument AL FAROUK, grand symbole mythique de la ville fut démoli, etc.

Les premières destructions de mausolées ont eu lieu le 30 juin 2012 et les dernières le 23 décembre 2012. Signalons qu'un attentat – suicide, chose que la célèbre cité n'avait jamais connue, a ébranlé la ville le 28 septembre 2013. Le présent article traite de la reconstruction des mausolées détruits à Tombouctou et du premier crépissage de la mosquée de Djingareyber à la libération de la ville en août 2013.

2. Contexte/rappel

Les trois grandes mosquées et seize mausolées de Tombouctou sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1988. Le Mali dispose de textes législatifs et réglementaires pour la gestion, la protection de son patrimoine culturel. Conformément à la Loi N°10-061 portant modification de la Loi N°85-40/AN-RM promulgué le 30 décembre 2010, le patrimoine culturel du Mali est défini comme l'ensemble des biens culturels



Mausolée Alpha Moya avant démolition (photo Sane Chirfi Cisse, juillet 2005)



Mausolée Alpha Moya détruit



Mausolée Alpha Moya, travaux de reconstruction (photo Madou Koné)



Mausolée Alpha Moya, reconstruit (photo DNPC, Madou Koné)

matériels et immatériels qui, à titre religieux ou profane, revêtent une importance pour l'histoire, l'art, la pensée, la science ou la technique.

Le Mali a également adhéré à plusieurs conventions culturelles, notamment :

- La Convention de 1954 relative à la protection des biens culturels en cas de conflits armés, ratifiée par le Mali le 18 Mai 1961 et son Deuxième Protocole de 1999, auquel il a adhéré en 2012 ;
- La Convention de 1970 relative à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, ratifiée par le Mali en 1987 ;
- La Convention de 1972 relative à la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ratifiée par le Mali en 1977 ;
- La Convention de 2003 relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ratifiée par le Mali en 2005.
- La Convention de 2005 relative à la protection de la diversité des expressions culturelles

3. Reconstruction des mausolées

Le Mali en tant qu'Etat partie de la Convention de 1972, reconnaît son obligation à assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel situé sur son territoire, comme le stipule l'article 4 de la convention. Ainsi le Gouvernement de la République du Mali et les partenaires techniques et financiers ainsi que des institutions spécialisées telles que l'UNESCO, ont affiché leur volonté de gérer le patrimoine culturel des régions du nord touché par le conflit armé de 2012 et la crise qui s'en est suivie.

Le processus de reconstruction des mausolées comprend deux grandes étapes : d'abord les « Etudes » et ensuite les « Travaux de reconstruction ».

4. Phase « Etudes »

L'une des premières actions menées par le Ministère chargé de la Culture, à travers la Direction Nationale du Patrimoine Culturel « DNPC » avec l'appui de l'UNESCO, a été de procéder à une évaluation de l'état de dégradation et/ou de démolition des ouvrages du patrimoine culturel bâti à Tombouctou et Gao. Les prestations de la phase « Etudes » ont été confiées à des bureaux d'études maliens. Ainsi deux équipes d'experts nationaux furent envoyées à Tombouctou : une première au mois de mai 2013 et une seconde en août 2013. Ces missions avaient pour objectifs d'évaluer l'état du patrimoine culturel bâti et des manuscrits anciens à Tombouctou et de procéder aux Relevés architecturaux (Etat des lieux) des mausolées détruits et l'évaluation du coût de leur reconstruction/réhabilitation.

Les rapports de ces missions ont servi à préciser le plan d'actions adopté lors de la réunion tenue en février 2013 au siège de l'UNESCO à Paris sur la reconstruction du patrimoine du Mali. A la suite de ces missions d'évaluation, un atelier de restitution qui a regroupé les responsables municipaux, les autorités administratives et coutumières, les experts nationaux et internationaux, les représentants d'institutions régionales et internationales fut organisé à Bamako le 8 juin 2013.

A l'issue de cet atelier il a été décidé :

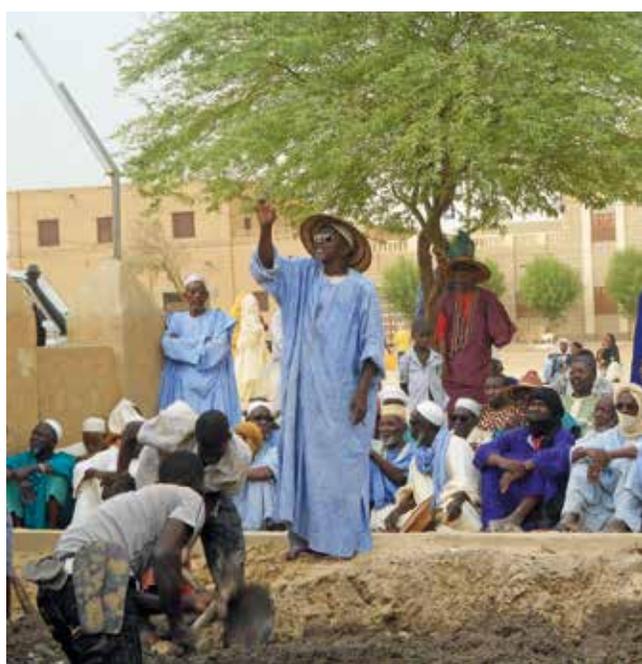
- de procéder à la reconstruction à l'identique des mausolées détruits ;



Mosquée Sankoré, mobilisation populaire pour le crépissage, juin 2013 (photo ALDI)



Mosquée Sankoré, préparation du mortier pour l'enduit (photo ALDI)



Mosquée Sankoré, directives des anciens maçons, juin 2013 (photo ALDI)

- de confier les travaux de reconstruction à la corporation des maçons traditionnels de Tombouctou ;
- d'assurer la supervision technique des travaux par des experts nationaux et internationaux ;
- de réaliser les travaux de reconstruction dans le respect des normes de la conservation suivant l'esprit de la Convention de 1972 de l'UNESCO.

Pour la mise en œuvre de ces actions un comité de pilotage et un comité de suivi furent mis en place.

Les travaux de reconstruction des quatorze mausolées ont été officiellement lancés le 14 mars 2014 par le Ministre de la Culture du Mali. Ils se sont achevés en septembre 2015.

Il convient de rappeler que la première étape de la phase des études a été la recherche documentaire et d'informations sur les mausolées de Tombouctou, auprès des acteurs suivants : la Direction Nationale du Patrimoine Culturel «DNPC», la Mission Culturelle de Tombouctou, les maçons responsables des mausolées, les notabilités de Tombouctou, etc. Il s'agissait de collecter les informations d'ordre général et technique : documentation photographique, biographie des Saints, le système constructif des mausolées, les matériaux locaux utilisés, les carrières d'extraction, etc.

Cette étape de collecte d'informations a permis de constater une insuffisance de la documentation et des archives relatifs aux dits monuments. Ce constat est d'autant plus important que dans les traditions locales, nous n'avons pas eu connaissance d'archivages particuliers sur des supports classiques concernant les mausolées détruits. Cette lacune (insuffisance constatée lors de la recherche documentaire) a été compensée par le processus de documentation et d'archivage au cours des travaux de reconstruction. Les informations recueillies sont pour la plupart transmises par voie orale avec quelques photographies des périodes récentes de notre histoire.

Signalons ici, le rôle important joué par les communautés locales qui ont assisté les différentes équipes des missions d'experts. Il s'agit en particulier des familles responsables des mausolées (en général les descendants des Saints), des maçons traditionnels responsables des mausolées et des mosquées, les chefs coutumiers et religieux, les autorités administratives et communales et certaines personnes ressources.

Concernant les questions d'ordre technique, les maçons traditionnels et les autres artisans traditionnels tels que les menuisiers ont fait montre de connaissances empiriques exceptionnelles relatives aux constructions en terre d'une manière générale, aux matériaux locaux de construction et aux techniques constructives traditionnelles. Il est aisé de constater qu'ils sont les dépositaires de savoirs et de savoirs – faire traditionnels qui doivent être préservés à tout prix pour la conservation du patrimoine architectural en terre de la cité.

La deuxième étape de la phase des études a concerné les relevés architecturaux et l'évaluation des besoins pour la reconstruction et/ou la réhabilitation des mausolées. Cette partie de la mission de terrain a été exécuté suivant le mode classique de la triangulation. Les dessins ont été complétés par des photographies. Lors de la phase de terrain, les informations relatives aux techniques constructives, aux carrières de matériaux de construction ont été essentiellement obtenues auprès des maçons et autres artisans locaux.

La dernière étape de la phase «Etudes» a concerné l'organisation de concertations avec les acteurs locaux (familles responsables des mausolées, notabilités, corporation des ma-

çons et artisans traditionnels), les experts nationaux et internationaux, les services techniques maliens et les institutions spécialisées, etc. afin de déterminer les principes pour la réalisation des travaux de reconstruction. Les principes suivants furent adoptés :

- le principe de base est la « *reconstruction des mausolées à l'identique* », dans la mesure du possible, et dans les limites des informations rassemblées ;
- tenir compte des cultures constructives locales dans le souci de les préserver et les pérenniser ;
- envisager la réutilisation, dans les limites de la faisabilité technique, de certains éléments de récupération (portes en bois, poutres en rônier, pierre alhore, etc.). D'autres pourraient être exposés dans des musées de la ville de Tombouctou, en même temps que des photos ;
- les fondations et soubassements d'origine, non détruits pour la plupart, sont conservés et consolidés lorsque leur état le permet, ou remplacés lorsque leur état est jugé insatisfaisant.

4.1 Phase « Travaux de reconstruction »

À l'issue de la phase des études, le Mali et ses partenaires, notamment l'UNESCO, ont procédé à la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières en vue du démarrage des travaux de reconstruction des mausolées.

Dans le souci de s'assurer du respect des normes liées à l'inscription des mausolées sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la supervision des travaux a été assurée par des experts nationaux et internationaux et la participation de la Mission Culturelle de Tombouctou (un démembrement de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel) qui étaient particulièrement chargés de veiller au respect des principes et normes de conservation dans l'esprit de la mise en œuvre de la convention de 1972.

Il est important de signaler ici, l'engagement et la volonté des maçons, des familles responsables et des autorités religieuses de Tombouctou de participer activement à la mise en œuvre du projet. Pour favoriser l'implication des maçons et autres artisans locaux et profiter de leurs compétences et savoir-faire, il a été décidé d'organiser la reconstruction des mausolées en mode de la régie des travaux. L'organisation suivante a été mise en place : le chef des maçons mobilise la main d'œuvre, organise et dirige les travaux. Il détermine les besoins en matériels et matériaux de construction. La Mission Culturelle de Tombouctou s'occupe du paiement des factures aussi bien pour la main d'œuvre que pour le matériel et le matériau.

Un autre avantage tiré des travaux de reconstruction des mausolées est l'implication de la jeune génération dans la réalisation des travaux à travers l'organisation de chantiers-écoles. En effet pendant toute la durée des travaux de reconstruction, les maîtres maçons ont formé de jeunes maçons débutants en leur transmettant l'essentiel des savoirs et savoir-faire ancestraux liés aux cultures constructives. Cette formation surtout pratique, a l'avantage d'assurer la pérennisation des pratiques constructives traditionnelles, de garantir la disponibilité de compétences pour la conservation du patrimoine architectural en terre et de contribuer à la relance économique par la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois rémunérés.

D'une manière générale, les travaux de reconstruction des mausolées de Tombouctou, qui ont été des véritables chantiers-écoles, ont été mis à profit pour :



Mosquée Sankoré, crépissage du minaret, juin 2013 (photo ALDI)



Crépissage de la Mosquée Sankoré, vieux maçons traditionnels, juin 2013 (photo ALDI)

- Constituer une documentation importante et diversifiée la plus fidèle possible du processus de reconstruction (documentation écrite, graphique et photographique) ;
- Collecter les informations relatives aux pratiques constructives, aux matériaux de construction y compris leur préparation et leur mode d'utilisation ;

- Documenter, archiver (photographies, graphiques, films, dessins, etc.) et à postériori diffuser les techniques constructives traditionnelles.

À l'issue des travaux de reconstruction, les populations de Tombouctou en général et en particulier les familles responsables des mausolées, ont exprimé leur satisfaction à retrouver leurs biens culturels reconstruits et ont salué la renaissance culturelle de leur cité. Ces résultats ont été atteints grâce en particulier à l'engagement des maçons et autres artisans locaux depuis la collecte d'information jusqu'à l'exécution effective des travaux.

Il est important d'apprécier et de reconnaître les compétences, leurs savoirs et savoirs-faire. Ils ont prouvé une fois de plus qu'ils détiennent des connaissances endogènes liées aux cultures constructives locales dont la transmission est nécessaire. La reconnaissance de leurs savoirs déjà reconnus au plan national l'a été au plan international, à travers le diplôme de reconnaissance décerné par l'UNESCO en marge de la réunion du Comité du Patrimoine mondial tenu à Bonn (Allemagne) en juin 2015.

Cette distinction remise au Chef de la corporation des maçons de Tombouctou, Alhassane Hasseye, récompense l'ensemble des maçons de la ville pour leur implication dans le processus de reconstruction des mausolées.

4.2 Fouilles archéologiques

À la faveur de la reconstruction des mausolées, il a été également procédé à des fouilles archéologiques. L'objectif recherché à travers ces fouilles était d'apporter, dans la mesure du possible, des éléments de réponse aux multiples interrogations des communautés locales et des différents intervenants dans le processus de reconstruction. En interrogeant les vestiges des mausolées, certaines réponses relatives aux fondations, aux techniques et matériaux utilisés, système constructif, les enduits, l'évolution des ouvrages (renforcement des structures, rehaussements, etc.) ont pu être apportées. Sur la base de résultats des fouilles, des décisions ont pu être prises pour déterminer par exemple le système constructif qui varie d'un mausolée à un autre et le choix de l'enduit intérieur (« la Terre de Bourem ») qui est quasiment le même pour l'ensemble des mausolées.

La datation d'échantillons prélevés lors des différentes fouilles archéologiques de mausolées, permettra d'insérer le site dans le cadre chronologique global de la région et préciser certaines informations relatives aux Saints de Tombouctou.

4.3 Aspects immatériels de la reconstruction des mausolées

Le démarrage effectif des travaux a été précédé par des pratiques culturelles particulières qui ont mis en lumière la relation directe entre le patrimoine matériel et des pratiques immatérielles. En effet à Tombouctou, comme à Djenné, il est important de noter l'existence de pratiques immatérielles liées à la construction. Certaines de ces pratiques sont effectuées au démarrage des travaux, notamment celle dite « des sept céréales » (à déposer au fond des fouilles pour les fondations) et d'autres à la fin des travaux, notamment les rites et rituels et les cérémonies de lecture du Coran. Toutes ces pratiques ont été prévues et effectuées dans le cadre de la reconstruction des mausolées de Tombouctou.

Selon la croyance populaire plusieurs pratiques immatérielles sont liées aux Saints et aux mausolées. Ainsi les populations de

Tombouctou associent volontiers leurs Saints aux différents événements fastes et néfastes de leur vie. À titre d'exemple, l'une des pratiques courantes à Tombouctou veut que les nouveaux mariés visitent les mausolées des saints selon un itinéraire précis. Au cours de ces visites, ils se procurent une poignée de sable de chaque mausolée et les versent dans leur chambre nuptiale. Ce geste rituel pourrait apporter le bonheur au couple.

D'autres se recueillent sur les tombes de Saints, en différentes circonstances et font des prières et des vœux. En cas de sécheresse, des invocations faites par les ulémas sont adressées à Dieu à travers les Saints. Les populations de Tombouctou étaient et restent fortement attachées à leurs mausolées. Malgré la démolition de ces monuments, il était fréquent de croiser des personnes venues se recueillir sur les tombes de Saints, avant même le début des travaux de reconstruction. Ceci dénote de la dévotion des populations pour leurs Saints et justifie amplement la reconstruction des mausolées ; ce qui permet par la même occasion, de perpétuer les pratiques spirituelles ancestrales.

5. Premier crépissage de la mosquée de Djingareyber de Tombouctou après l'occupation (jeudi 15 août 2013)

Après une interruption d'environ deux saisons des pluies, due à l'occupation de la ville de Tombouctou par les terroristes et autres groupes armés, il a été procédé le jeudi 15 août 2013 au crépissage du Minaret et du mur acrotère de la Mosquée de Djingareyber. Comme à l'accoutumé, les préparatifs ont été coordonnés par l'Imam Ben Essayouti, le Comité de gestion de la mosquée et la corporation des maçons traditionnels avec le Chef Maçon Mahalmadane Mahalmoudou responsable de la Mosquée de Djingareyber. Les populations participent massivement et activement aux traditionnels travaux de crépissage de la mosquée.

Dans la matinée de ce 15 août 2013, sous la supervision des maçons traditionnels, il a été d'abord procédé à un dernier malaxage de l'enduit en banco qui a avait déjà été préparé depuis plusieurs jours. Rappelons que la technique ici utilisée est celle dite « du pourrissement ». À ce mélange de banco a été ajouté de la balle de riz et de mil.

Pour le crépissage des façades est et sud, il a été ajoutée de la poudre de baobab (ou pin des singes). Cette poudre confère à l'enduit une meilleure résistance aux eaux de pluies qui, pour la ville de Tombouctou, proviennent essentiellement de l'Est et quelques fois du Sud. L'enduit a été préparé cette année dans des bacs situés au sud de la mosquée. Il a été transporté par les jeunes, des bacs jusqu'au toit de la mosquée. Lorsqu'une quantité importante d'enduit a été transportée sur le toit, le coup d'envoi symbolique des travaux fut donné par le chef des maçons traditionnels responsables de l'entretien de la mosquée (habituellement une seule famille en est responsable).

Les travaux de la matinée ont concerné les faces nord et ouest du minaret central ainsi que les murs acrotères, précisément ceux situés sur les côtés ouest et sud de la mosquée. Les travaux de crépissage des façades est et sud du minaret sont réservés pour l'après-midi après la prière de l'Asr (16 heures). Le début de ces travaux de ce crépissage de l'après-midi est marqué par le « cérémonial de la bande de cotonnade ». Cette bande de cotonnade est préparée par les « vieux maçons » avec des nœuds et des incantations y sont également dites. Elle est ensuite enfilée aux « jeunes maçons » chargés de grimper jusqu'au sommet du minaret et d'y

commencer les travaux d'enduits sur sa façade est. Cette bande de cotonnade qui est donnée par les anciens aux jeunes est une sorte de lien ombilical entre les générations et est censée protéger d'une manière générale les maçons et autres ouvriers notamment contre les accidents (chutes) lors des travaux.

A la fin des travaux du crépissage, des bénédictions sont faites par l'Imam de la mosquée de Djingareyber, entouré pour la circonstance de ceux des mosquées de Sankoré et de Sidi Yahia, à l'endroit de tous les participants ainsi que pour toute la population de la ville.

6. Conclusion

Dans le cadre des travaux de reconstruction des mausolées de Tombouctou, entrepris par le Ministère chargé de la Culture du Mali et l'UNESCO, l'apport des communautés locales a été essentiel et s'est manifesté de façon multiforme et à toutes les étapes du processus.

En effet, au cours du processus de reconstruction des mausolées détruits, les communautés ont joué un très grand rôle autant sur le plan théorique que pratique. Elles détiennent les connaissances empiriques rituelles nécessaires au démarrage des chantiers et ont en leur sein une corporation de maçons traditionnels qui sont des experts locaux rompus à la tâche dans le domaine de la construction et de l'utilisation des matériaux locaux.

Grâce aux communautés, l'historique des Saints et celui de la construction des mausolées (informations fournies par les notabilités, les érudits, les leaders religieux, les responsables municipaux, l'administration publique, la classe des intellectuelles, les familles responsables des mausolées) ont été davantage connus.

Les techniques traditionnelles de construction y compris les matériaux de construction utilisés (techniques maîtrisées et enseignées par les maçons traditionnelles : individus, familles, corpo-

rations) et les cultures constructives locales qui sont l'apanage de la corporation des maçons repartis entre les familles responsables des mausolées, ont été valorisées.

La communauté internationale, à travers l'UNESCO en tant qu'institution spécialisée du système des Nations-Unies, et d'autres partenaires techniques et financiers du Mali, a participé activement à toutes les phases du processus de reconstruction des mausolées de Tombouctou.

Il est important de souligner ici la dynamique partenariale et la collaboration étroite qui ont prévalu entre les experts maliens et les experts internationaux qui se sont appuyés sur les communautés locales par le biais d'échange et de partage des savoirs multi-séculaires, qu'elles détiennent et qu'elles se sont appropriées au fil des siècles. Cela prouve, si besoin est, de la véracité de l'esprit de la Convention de 1972 de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel qui donne une place de choix aux communautés locales dans la gestion et la transmission du patrimoine.

Particulièrement dans le contexte mondial actuel, où l'humanité entière est soumise à des destructions volontaires et massives de biens culturels, le rôle et la place des communautés sont bien perceptibles. La reconstruction des mausolées de Tombouctou est un hymne à la solidarité internationale et à la résistance contre toute forme de négation et de destruction des ressources de la culture.

L'implication des communautés locales est le gage d'une gestion efficiente et de la pérennisation des traditions et pratiques constructives. C'est ce qui explique la forte participation des communautés locales de Tombouctou au lent et méthodique processus de reconstruction des mausolées détruits en 2012. Le rôle et la mission de ces communautés dans la conservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel s'expliquent par le fait qu'elles se sont toujours approprié les biens culturels qui sont d'abord locaux, nationaux et ensuite universels.

Alpha Diop
Président ICOMOS Mali

Bibliographie

- Rapport d'études : « Relevés architecturaux/Etat des lieux des mausolées détruits à Tombouctou et Evaluation du coût de leur reconstruction/Réhabilitation » par Atelier d'Architecture ALDI – Bioclimatic Designs (septembre 2013)
- Travaux de reconstruction des Mausolées détruits à Tombouctou : Rapport de fin de chantiers par l'Agence AUDEX Sarl (septembre 2015)
- Patrimoine mondial – Manuel de référence : Gérer le Patrimoine mondial culturel – UNESCO, ICCROM, ICOMOS, UICN (publication 2014)
- Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel : Proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial – Dossier soumis par le Mali (1987)
- NORD MALI : Tombouctou – Gao – Kidal : Passeport pour le patrimoine : biens culturels à préserver – Ministère de la Culture du Mali – Direction Nationale du Patrimoine Culturel « DNPC » (novembre 2012)
- Rapport de mission : « Fouilles archéologiques et études architecturales sur les mausolées détruits de Tombouctou ». Direction Nationale du Patrimoine Culturel « DNPC » décembre 2014